25e ÉLECTION DU CONSEIL DES ENFANTS

Conseil des enfants
Parole à l'enfance

PRÉSENTE-TOI !

Tu entres en CM2
à la rentrée prochaine,
tu t'intéresses à la vie
de ta commune,
et tu as des idées
à faire partager ?

www.plessis-robinson.com

Le Plessis-Robinson

Quelles sont les missions des élus ?

• Les élus au Conseil des enfants travaillent sur des sujets précis lors de groupes de réflexion qui se tiennent **régulièrement le samedi (matin ou après-midi) au sein de l'école Louis-Hachette**.
Les projets sont ensuite proposés à tous les élus du Conseil des enfants qui se réunissent, deux fois par an, en séance plénière.

• Ils participent à la vie de la commune en se joignant aux différentes manifestations organisées par la Ville.

• Ils donnent leur avis sur les projets municipaux.

Si ces missions t'intéressent, rejoins le Conseil des enfants !

Si tu veux être élu...

• Tu devras remplir le bulletin de candidature puis le déposer à l'accueil de la mairie ou le retourner par courrier ou par mail **avant dimanche 14 septembre** : *Conseil des enfants - Hôtel de Ville - 3, place de la Mairie - 92350 Le Plessis-Robinson.*
Si tu n'as pas reçu ce bulletin, fais-toi connaître rapidement en contactant le Conseil des enfants, dont les représentants seront présents au Forum des Associations, samedi 6 septembre.
Dans le courant du mois d'octobre, une brochure présentera tous les candidats afin de les faire connaître aux autres enfants de la ville.

Peux-tu voter ?

Oui, si :

- Tu habites au Plessis-Robinson.
- Tu entres en CM2 en septembre.
- Si tu n'as pas reçu le courrier de Monsieur le Maire présentant les candidats et les modalités de vote, tu dois t'inscrire sur la liste électorale auprès du Conseil des enfants.

Comment voter ?

- Tu devras te présenter **samedi 4 octobre 2025** au bureau de vote (situé à l'Hôtel de Ville). Tu recevras ta carte d'électeur au moment du vote.

Tu cocheras le nom des candidats que tu auras choisis.

Qui sera élu ?

Les 18 enfants qui auront recueilli le plus de voix **seront élus pour une durée de deux ans**. Ils remplaceront les membres du Conseil, élus en octobre 2023, arrivés en fin de mandat.

Le Conseil des enfants est présidé par
Nicolas Varin, conseiller municipal
délégué au Conseil des enfants.

Plus d'informations auprès du Conseil des enfants :
Tél. : 01 46 01 43 08
Site internet : www.plessis-robinson.com
E-mail : conseil.enfants@plessis-robinson.com

Conseil des enfants
Parole à l'enfance

© valiza14/DR - Impression interne - Ne pas jeter sur la voie publique

www.facebook.com/leplessisrobinson

Appli Plessis-Rob'

www.twitter.com/plessisrobinson